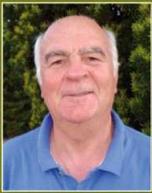


# La lettre d'INFCS

N° 17 – Printemps 2023



## Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin (déclaré le 16 octobre 1981)



Dominique PERRAULT  
Président du Syndicat  
des Propriétaires Fonciers  
du Marais Poitevin

### Le mot du Président

Avec le fidèle renouvellement de vos adhésions pour l'année 2023, je tenais à vous remercier de votre engagement auprès de nous. Pour ceux qui ne l'auraient pas fait, je vous invite à renouveler votre adhésion, l'union du plus grand nombre faisant la force. Nous poursuivons toujours le même objectif, vous aider à valoriser vos terres et vos marais.

C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous à La Garette samedi 16 septembre après-midi pour célébrer les deux arbres emblématiques du marais, le peuplier et le frêne. Ceux-ci s'inscrivent dans un projet d'aménagement paysager plus global conduisant à la préservation du Marais Poitevin.

D'une part, nous continuons à accompagner les candidatures à la plantation de peupliers en pourtour. Notre effort porte également sur le suivi et l'élagage.

D'autre part, notre nouveau service de « Bourse au bûcheronnage » rencontre un franc succès auprès du public. Je remercie les maires du secteur pour leur implication, la presse régionale, nationale, des chaînes de télé qui ont bien joué le jeu et relayé l'information. Et dès maintenant nous sommes prêts à recevoir les candidatures des bûcherons et propriétaires pour la prochaine campagne...

### Propriétaires fonciers, plantons les arbres du marais

Avec l'arrivée du printemps, le marais a revêtu sa crinière verdoyante et abondante. Peupliers et frênes reprennent vie. Néanmoins, ils sont de moins en moins nombreux même si leurs situations respectives n'ont rien à voir.

Pour le peuplier, paradoxalement, son avenir semble prometteur. Alors qu'il constitue 2% de la surface forestière (200 0000 hectares), le peuplier représente plus du quart de la récolte de feuillue en France, faisant du pays le premier producteur européen.

Après deux décennies de morosité voire de désamour liés à une chute des cours, à l'éloignement des propriétaires de leurs (petites) parcelles, à des déperissements dus à la rouille, ou à des contraintes environnementales disproportionnées, fragilisant la pérennité de la filière, l'heure est à la relance et au renouvellement. Les populteurs peuvent compter sur une demande croissante en grumes de peupliers : pour le déroulage, la fabrication d'emballages légers et de contreplaqués. Le peuplier a pour vocation la production de bois d'œuvre de manière rapide et abondante. Les cultivars proposés, toujours plus résilients, permettent de s'adapter à chaque situation et de limiter les risques sanitaires. Les travaux de taille et d'élagage restent indispensables pour obtenir la meilleure valorisation. Vous trouverez ci-joint les extraits les plus édifiants du dossier n°661 de Forêts de France.

Avec les aides cumulées de la région Nouvelle-Aquitaine (5 € par plant), celle de votre syndicat, (3 €), du dispositif Merci le peuplier (2,80€), la prise en charge de vos plantations « en pourtour » sous forme de subventions atteint quasiment les 100%.

Le préalable à toute plantation est le nettoyage des frênes qui peuvent entraver la croissance des jeunes plants de peupliers. Voilà pourquoi vous pouvez utiliser **les services de la bourse au bûcheronnage** qui peut être utilisée aussi pour les taillis et les têtes de peupliers. Plus d'une cinquantaine de bûcherons sont à votre disposition à la condition de vous mettre d'accord sur le partage du bois qui figurera dans une convention à signer par les deux parties. Le Syndicat par l'intermédiaire de Dominique Jaubert ou Michel Brunet dont vous trouverez les coordonnées au verso de cette page, vous mettront en relation avec des bûcherons.



## Le Syndicat à votre service

### Portes ouvertes au syndicat

Le SPFMP doit sortir du bois... et se montrer au grand jour. C'est ce que nous allons faire le 16 septembre prochain, en organisant une journée d'information dont le fil conducteur sera l'arbre. Dans le cadre parfaitement maraîchin du Chatelet à Sansais-La Garette, nous vous présenterons nos activités.



Vous pourrez aussi assister à une démonstration d'élagage de peuplier, puis d'émondage de frêne têtard à la machine.

Vous vous demandez comment acquérir une parcelle de marais, comment « bien l'utiliser ». Quels arbres planter le long des fossés, quels peupliers sont les mieux adaptés à votre terre. Vous voulez en savoir plus sur les ragondins. Qu'en est-il de l'assurance de vos terrains ? Vous souhaitez préparer du bois de chauffage pour l'hiver... Nous serons à votre disposition pour répondre à vos questions.



Alors venez nous rencontrer le 16 septembre, parlez-en à vos voisins, vos cousins, vos amis. Chacun peut se sentir concerné par l'avenir du marais : nous avons la chance d'avoir un écosystème à part entière à notre porte !

### Bourse au bûcheronnage – 1<sup>er</sup> bilan

Ce ne sont pas moins de 60 propriétaires et 75 bûcherons qui se sont montrés intéressés. Les mises en relation ont eu lieu et les contrats ont été signés. Pour une année de mise en route c'est une réussite.

#### **Rappel du fonctionnement :**

Que vous soyez candidat bûcheron ou propriétaire de bois, contactez l'un de nos référents, par téléphone, mail, courrier postal. Il vous pose les questions nécessaires à l'enregistrement sur la liste appropriée. Périodiquement, la commission se réunit pour procéder aux mises en relation.

Les obligations des participants : établir un contrat bûcheron / propriétaire. Tenir informé nos référents de l'évolution (signature du contrat ou échec de la mise en relation).

#### **Et maintenant :**

Au printemps, les chantiers de frêne têtards sont stoppés. Mais l'activité ne s'arrête pas pour autant, et toute l'année il est possible de faire du bois (taillis, têtes de peupliers). Et si vous voulez anticiper sur la saison prochaine, signalez-vous dès maintenant, même pour un chantier sur l'hiver 23/24.



#### **Liste et coordonnées des référents :**

**Assurance RC des terrains**  
**Bourse au bûcheronnage**

**Sabine Mathé-Hireche**  
**Dominique Jaubert**  
**Michel Brunet**

**06.10.39.70.03**

[elevage-irleau@laposte.net](mailto:elevage-irleau@laposte.net)

[bourseaubucheronnage@gmail.com](mailto:bourseaubucheronnage@gmail.com)

**Bourse aux Marais**  
**Droit rural**

**Anthony Boiron**  
**René Faure**

**06.33.47.74.63**

[bourseauxmarais@gmail.com](mailto:bourseauxmarais@gmail.com)

[rene.faure74@orange.fr](mailto:rene.faure74@orange.fr)

**Lutte contre les ragondins**  
**Plantation peupliers**

**Jean-Louis Brouard**  
**Sabine Mathé**

**06.82.42.28.59**

**07.83.14.58.53**

**06.10.39.70.03**

[sypfmp@gmail.com](mailto:sypfmp@gmail.com)

[elevage-irleau@laposte.net](mailto:elevage-irleau@laposte.net)

### Ragondins, les résultats de la campagne 2022



Le 9 mai dernier a eu lieu sous l'égide de la FREDON et du SPFMP la remise de la prime aux piégeurs bénévoles. Pour chaque ragondin capturé, le piégeur touche 1 € de la FREDON et 1 € du SPFMP.

Particularité pour les piégeurs du Vanneau-Irleau, la commune abonde d'1 €. Ainsi, chaque ragondin capturé sur son territoire rapporte en tout 3 € au piégeur. Curieusement, c'est là que se fait le meilleur score (117 captures)... un exemple à suivre pour les autres municipalités ! Ce sont ensuite Magné (64) puis Coulon (61) qui sont les meilleures élèves. A noter que l'excellent score de Magné n'est dû qu'à un seul piégeur, champion toutes catégories.

Année	2019	2020	2021	2022
Nombre de captures	411	626	512	318

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : Le nombre de capture est en baisse. D'abord parce que d'année en année l'effectif des piégeurs diminue, mais aussi, selon plusieurs témoignages, parce que le ragondin devient méfiant...



Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin BP52 79002 NIORT Cedex  
Tél : 07.83.14.58.53 mail : [sypfmp@gmail.com](mailto:sypfmp@gmail.com) Site : <https://marais-poitevin.jimdo.com>

